

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8; et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Table with 2 columns: 'Départs de Saumur pour Nantes' and 'Départs de Saumur pour Paris'. It lists departure times for Omnibus, Express, and Direct-Mixte services.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Table with 2 columns: 'Un an, Saumur, 18 fr.' and 'Poste, 24 fr.'. It lists prices for one, six, and three months subscriptions.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Au fur et à mesure que se prolonge la guerre civile aux États-Unis, et que la perspective d'une réconciliation s'éloigne de plus en plus, l'inquiétude ne fait que s'accroître en Angleterre parmi les chefs de fabrique.

Chaque semaine amène dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne une nouvelle réduction des heures de travail, provoquée par la rareté de plus en plus grande du coton. Bien que les arrivages de l'Inde soient devenus plus fréquents, ils ne peuvent qu'en partie combler le déficit qui résulte du blocus des ports des États du Sud.

Cette situation ne saurait se prolonger longtemps sans risquer de transformer en un désastre social cette profonde misère qui pèse aujourd'hui en Angleterre sur 4 ou 500,000 ouvriers, et dans laquelle se trouvent englobés d'ici peu de mois peut-être deux millions de travailleurs.

Or, la charité publique et privée, si large et si prévoyante qu'on puisse la supposer, ne pourra jamais subvenir à l'existence de tant de malheureux.

D'après l'Evening Standard, les dernières nouvelles de Washington représentent la population de la capitale comme livrée au plus profond abattement. Il n'y a là assurément rien de surprenant, car, loin de s'attendre au terrible revers essuyé par Mac-Clellan, on ne doutait pas que ce général ne s'emparât de Richmond.

Le général Mac-Clellan a dû naturellement chercher à pallier, sinon sa défaite, du moins le mauvais effet qu'elle avait produit sur les esprits, et c'est sans doute dans ce but qu'il a adressé à ses soldats une proclamation que nous reproduisons à titre de curiosité. On remarquera qu'elle est calquée, du moins dans le passage le plus saillant, sur une des proclamations les plus célèbres de Napoléon I^{er}.

Est-ce que, par hasard, le général Mac-Clellan, lorsqu'il a prononcé de pareilles paroles, lesquelles, soit dit en passant, ne sient guères dans la bouche d'un vaincu, se mesurait à la taille du

grand capitaine et se croyait au lendemain d'un Austerlitz!

(Le Pays.)

Proclamation du général Mac Clellan.

Quartier général de l'armée du Potomac.

Camp d'Harrison Landing, 4 juillet 1862.

Soldats de l'armée du Potomac,

« Votre conduite dans les derniers dix jours a montré ce que peuvent la valeur et la patience du soldat américain. Attaqués par des forces supérieures, sans espoir de secours, vous avez réussi à changer votre base d'opérations par un mouvement de flanc, ce qui a toujours été considéré comme la plus périlleuse des manœuvres militaires. »

« Vous avez sauvé tout votre matériel, tous vos trains et toute votre artillerie, à l'exception d'un petit nombre de canons perdus dans le combat; vous avez pris en échange des canons et des drapeaux à l'ennemi. »

« Dans votre mouvement vous avez été attaqués jour par jour avec la rage du désespoir par des hommes de votre race et de votre nation habilement massés et commandés. »

« Avec tous les désavantages du nombre et de la position, vous avez en toute rencontre repoussé l'ennemi en faisant un carnage énorme. Votre conduite vous place au nombre des armées mémorables de l'histoire. Personne ne mettra en doute que chacun de vous ne soit fier désormais de dire : « Je suis de l'armée du Potomac. » »

« Vous avez atteint la nouvelle base d'opérations sans que votre organisation et votre esprit aient subi la moindre atteinte. L'ennemi pourra vous attaquer quand il voudra; nous sommes prêts à le recevoir. J'ai moi-même formé vos lignes. Qu'il vienne, et nous convertirons sa retraite en une défaite finale. »

« Votre gouvernement s'occupe de vous renforcer avec les ressources d'un grand peuple. Aujourd'hui, jour de notre fête nationale, nous déclarons à nos ennemis, qui sont rebelles contre les plus grands intérêts de l'humanité, que cette armée entrera dans la capitale des soi-disant États confédérés, que notre Constitution nationale sortira triomphante de la lutte, et que l'Union, qui

seule peut assurer à chaque Etat la paix intérieure et la sécurité extérieure, « doit être et sera préservée, » quoi qu'il en doive coûter de temps, d'argent et de sang.

Signé : GÉO. B. MAC CLELLAN.

On écrit de New-York, le 8 juillet, à l'agence Havas :

« La semaine du 26 juin au 2 juillet n'a été qu'une longue bataille divisée en autant de combats qu'elle avait de jours, et qui semblent destinés à prendre rang dans l'histoire de la guerre sous les dénominations suivantes :

« Jeudi, 26 juin, engagement de Mechanicsville ou de Beaver Dam; vendredi, 27, batailles de Gaines Hill; samedi, 28, combat de Savage Station; dimanche, 29, bataille de White Oake Swamp; lundi, 30, combat au pont de White Oake; mardi, 1^{er} juillet, bataille de Turkey's Grove. »

« Les premiers mouvements de l'armée fédérale, dont le quartier général se trouve maintenant établi à Turkey's Island, auront pour but de réduire le fort Darling, qui protège l'estacade contre laquelle sont allées se heurter les canonniers il y a quelques semaines. Une fois ce point emporté, la chute de la capitale virginienne semblerait inévitable, car elle serait assaillie à la fois par terre et par eau. »

« La perte des troupes du Nord en tués, blessés ou manquants est avouée au chiffre de 20 mille hommes. Celle des confédérés est, dit-on, beaucoup plus considérable. Les généraux unionistes Mac Call et Reynolds ont disparu sans que l'on sache s'ils sont tués ou prisonniers. »

« En apprenant que l'armée de Mac-Clellan avait résisté au choc furieux d'une armée d'une force numérique presque double et qu'elle va bientôt reprendre l'offensive, on apprenait aussi la chute de Wicksburg, la dernière position des confédérés sur le Mississippi. Le bombardement commencé le 26 juin a duré jusqu'au 5 juillet. La ville était aux trois quarts réduite en cendres. On jugera du degré de la résistance qu'il a fallu vaincre par ce fait qu'après avoir épuisé ses munitions, l'escadre fédérale a dû demander 700

FEUILLETON.

LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS.

(Suite.)

Assurément, c'est quelque chose de fort sérieux qu'un document rédigé par-devant un préfet, un maréchal de France, un général, un colonel! Mais il faut pourtant bien établir que la responsabilité de ces autorités n'est engagée en rien... dans un fait où leur rôle consiste simplement à écouter et faire transcrire la déclaration d'un individu quelconque. A Antoine Deleau remonte donc toute la valeur de la déclaration, — toute la créance qu'elle mérite, — et les hauts auditeurs et signataires du procès-verbal ne peuvent que constater l'air de bonne foi du narrateur. Le prestige de l'affaire doit céder au fait qui le domine : un vieux soldat de soixante-dix ans qui soutient devant les autorités ce qu'il avait jadis raconté devant des paysans. — Toute la question se résume donc dans la véracité de M. Antoine Deleau.

Or, il est permis à ceux qui sont, comme le Dante, cercando il vero, de reporter leur esprit sur tout ce qui précède; c'est-à-dire de dire : « Aux propres déclarations répétées de Cambronne,

attestées par le lieutenant-colonel Magnan (en retraite à Vernon, Eure), — attestées par le maire de la ville de Nantes, écrivant au préfet, — attestées par trois autres personnages placés dans les plus honorables situations sociales, — confirmées enfin par le don fait à la comtesse Michel par le compagnon de captivité de l'Empereur à Sainte-Hélène, le général Bertrand. »

Voilà les témoignages que la conscience du lecteur opposera, dans leur nombre et leur haute autorité, à la déclaration de M. Antoine Deleau.

Mais quelle que soit celle des deux versions contradictoires qu'adopte le lecteur, il nous semble bon de relever une observation très-fine que fait, dans le dernier numéro du Monde judiciaire, M. Norbert Billiard :

« Cambronne, — dit-il, — n'est pas mort à Waterloo, il s'est rendu! »

Or, ajoutons-nous, le général Michel, au contraire, — ne s'est pas rendu... Il est mort!

N'est-ce donc pas là une grande preuve morale, ajoutée à toute le reste, — que lui seul eût le droit de s'écrier :

« La garde meurt et ne se rend pas! » Car en effet l'héroïque père de M. le préfet de la Charente, différant de celui qui l'eût dit sans le faire, — l'a fait comme il l'a dit!

Le journal Le Charentais, auquel nous empruntons tous ces documents, publie maintenant le procès-verbal de la préfecture du Nord; et l'accompagne de la lettre suivante au rédacteur de l'Esprit public.

(Nous avons inséré le procès-verbal de M. Vallon dans notre numéro du 10 juillet courant.)

A monsieur le rédacteur en chef de l'Esprit public.

Angoulême, le 1^{er} juillet 1862.

Monsieur, Je lis dans un des derniers numéros de l'Esprit public, dans un article signé Charles Deulin, qu'un nommé Antoine Deleau, ancien grenadier de la vieille garde, aurait déclaré avoir entendu le général Cambronne, entouré d'ennemis, s'écrier : La garde meurt et ne se rend pas.

Je suis trop fier de la gloire de mon père pour laisser passer sans y répondre une pareille affirmation; et pour ne pas hautement revendiquer pour le général comte Michel l'honneur d'avoir prononcé ces sublimes paroles, (et non d'autres) sur le champ de bataille de Waterloo.

Je viens donc, monsieur le rédacteur en chef, faire appel à votre loyale impartialité, et vous prier de vouloir bien faire insérer dans un des plus prochains numéros de votre journal les trois déclarations que j'oppose

bombes de plus à la Nouvelle-Orléans pour achever de réduire la ville.

Le télégraphe nous donne, par la voie du cap Race, des nouvelles de New-York, du 14 juillet au soir.

Les confédérés ont pris Marfreesborough, près de Nashville, et fait un régiment fédéral et deux généraux prisonniers. L'attaque sur Nashville est attendue. Le bruit court que les confédérés, sous Vandorn, se sont emparés de Bâton-Rouge, près de la Nouvelle-Orléans, et ont fait 1,500 fédéraux prisonniers. Une agitation règne à Louisville. Les confédérés seraient en force près de Francfort.

La nouvelle levée de 300,000 hommes n'est appelée que pour un an. Le président Lincoln recommande l'émancipation des esclaves dans les États limitrophes aux frais du gouvernement fédéral. — Havas.

Si nous en croyons un bruit assez généralement accrédité, M. Bermudez de Castro, qui, depuis la reddition de Gaète, représentait la reine Isabelle à Rome auprès de François II, serait rappelé et ne serait pas remplacé dans ce poste. Si le fait se réalisait, on pourrait peut-être le considérer comme le signe avant-coureur de la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne.

Du reste, une dépêche télégraphique annonce que la *Correspondencia*, dont on connaît les rapports avec le cabinet O'Donnell, fait pressentir ce résultat. (Pays.)

Le *Moniteur prussien* annonce que le roi a reçu le 21 juillet en audience particulière M. de Lannoy qui a remis entre les mains de S. M. ses lettres de créance comme envoyé du roi d'Italie.

Mardi 22 juillet a eu lieu, à la chambre des députés, l'interpellation de M. Reichensperger au sujet de la reconnaissance du royaume d'Italie. M. de Bernstorff, ministre des affaires étrangères, a répondu qu'en reconnaissant le royaume d'Italie, le cabinet de Berlin n'avait pas reconnu le principe des nationalités; que, par dépêche du général Durando, des garanties avaient été données; enfin que cette reconnaissance était dans les intérêts de la Prusse. Le ministre a terminé en faisant observer que, plusieurs puissances catholiques ayant reconnu le nouveau royaume, la Prusse n'avait nullement besoin d'être plus catholique que ces puissances. — Havas.

Dans la chambre des députés de Turin, le 20 juillet, le général Durando, répondant à une interpellation de M. Petrucelli della Gattina, constate dans un discours très-applaudi l'état des relations internationales du cabinet de Turin. La base de la politique italienne est l'alliance française. Le ministre renouvelle d'énergiques protestations contre les paroles de Garibaldi. Il dit que le gouvernement allié de l'Empereur ne fera jamais rien de contraire aux intérêts de l'Italie. Il ajoute que les relations du cabinet avec l'Angleterre sont très-cordiales, en repoussant l'idée d'une guerre éventuelle avec l'Angleterre. Le rôle de l'Italie est d'être un trait d'union entre les puissances occidentales. On connaît maintenant

les négociations qui ont accompagné la reconnaissance du royaume d'Italie par la Prusse et la Russie, tous, les documents diplomatiques y relatifs ont été déposés sur le bureau de la chambre. Le général Durando espère que les puissances allemandes suivront l'exemple de la Prusse. Il constate les rapports amicaux qui existent entre l'Italie et la Belgique, la Suisse et d'autres puissances. Il dit un mot des différends avec l'Espagne. Il touche en passant la question du Monténégro et de la Serbie. Relativement à la question vénitienne, il parle d'un projet de rachat de Venise mis en avant l'année dernière, mais qui n'a pas abouti. Le ministre exprime enfin l'espoir que la solution de la question romaine ne tardera pas longtemps.

Le général comte de Sonnaz est nommé ambassadeur extraordinaire du royaume d'Italie près la cour de Saint-Petersbourg.

Craignant un débarquement de gens armés sur les côtes de Toscane le gouvernement avait expédié dans ce pays les forces nécessaires pour empêcher ce débarquement; mais les appréhensions n'étaient pas fondées, et la tranquillité n'a pas été troublée.

D'après un télégramme de Londres, du 21 juillet, lord Palmerston, répondant à M. Griffith, dit: Le gouvernement de la reine n'a reçu aucune information sur l'intention où serait la Porte de faire envahir la Serbie par ses troupes. Les Turcs avaient le droit de faire bombarder Belgrade, s'ils le jugeaient nécessaire. Les consuls des diverses puissances s'étant interposés, les hostilités avaient pris fin le 16 juin; c'est par suite d'une attaque dirigée contre quelques officiers turcs que le bombardement a recommencé.

On mande de Raguse, le 21 juillet que vendredi et samedi, les Turcs, au nombre de 50,000 hommes ont attaqué les Monténégrins dont l'armée comptait environ 15,000 hommes. Les Montagnards, manquant de munitions, se sont repliés sur la ligne de Sagaratz. Les pertes sont grandes des deux côtés, mais l'avantage est resté aux Turcs. — Havas.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*: Nous recevons de Mexico une lettre particulière écrite le 9 juin par une personne qui mérite toute confiance. Voici le résumé des faits qu'elle contient.

Le président Juarez a publié une proclamation dans laquelle il engage le peuple mexicain à se lever en masse. Cette proclamation a été affichée le 22 mai dans les neuf districts de l'Etat de Mexico, et, sur une population de près de quinze cent mille âmes dont se compose cet Etat, il ne s'est pas présenté un seul volontaire. Ce fait est à la connaissance de tout le monde.

Le président, pour donner le change à l'opinion publique, a adressé le 2 juin au pays une nouvelle proclamation dans laquelle, après avoir remercié les habitants de leur empressement à se lever pour défendre la patrie, il ajoutait que l'armée étant assez nombreuse en ce moment, les volontaires pouvaient rester provisoirement dans

leurs foyers; mais que l'Etat ayant besoin de vivres et d'objets militaires de tous genres, on faisait appel aux populations, et que tous les dons volontaires seraient reçus avec reconnaissance.

En même temps que ce document paraissait, la cavalerie d'Ortega parcourait les districts les plus riches de l'Etat et enlevait tout le blé et le bétail qu'elle pouvait trouver et les dirigeait sur le camp de Zaragoza.

Ce dernier, de son côté, pendant que ces faits se passaient, adressait dépêche sur dépêche à Mexico pour demander des renforts, déclarant qu'il les attendait avec impatience pour attaquer Orizaba.

On lui a envoyé les corps campés à San-Luis-Potosi, à Queretaro et à Guerrero. Cela porte à environ 15 ou 16,000 hommes le total de ses forces; mais comme il est obligé de laisser des troupes à Puebla pour maintenir cette ville, son armée active n'est que d'environ 11 à 12,000 hommes. Malgré les dépêches qu'il fait parvenir tous les jours à Mexico afin d'annoncer pour le lendemain une attaque générale, les personnes qui connaissent le pays ont la conviction qu'il ne se risquera pas à diriger contre les Français une attaque de vive force.

Il règne toujours dans la capitale une inquiétude profonde, et la conduite du gouvernement vis-à-vis des étrangers est plus odieuse que jamais.

Des lettres particulières d'Orizaba nous apprennent que Zaragoza n'avait pas exécuté le 12 l'attaque annoncée par lui. Nos soldats sont pleins d'ardeur et l'attendent avec impatience.

FAITS DIVERS.

On mande de Bayonne, le 19 juillet: M^{me} la comtesse de Montijo, mère de S. M. l'Impératrice, est arrivée aujourd'hui à Bayonne, à une heure et demie, se rendant à Saint-Cloud, auprès de son auguste fille, qu'elle accompagnera ensuite à Biarritz où LL. MM. II. viendraient, assure-t-on, vers le 15 août. L'Impératrice ayant été souffrante, il est à croire que cette circonstance fera devancer l'époque de son départ pour la résidence impériale de Biarritz qui n'a lieu habituellement que dans les premiers jours de septembre.

L'*Echo des Vallées* rapporte le fait ci-après, en déclarant que l'authenticité lui en est garantie par l'honorabilité de la personne qui lui a adressé cette communication:

Une jeune ouvrière de Beaudéan, P. L., travaillait, samedi dernier, au château de cette commune, appartenant à M. Laguens, ancien magistrat; elle était occupée à faner l'herbe d'une prairie. Voulant se reposer un instant, elle se jeta sur une meule de foin, et, quelques minutes après, on la vit plongée dans un sommeil des plus profonds.

Comme elle ne se réveillait pas et que ce sommeil parut étrange aux autres ouvriers, on l'appela. Elle répondit; mais, dominée par une force supérieure à sa volonté, elle retomba aussitôt

à celle de M. Deleau.

Je prends ces témoignages parmi beaucoup d'autres, produits officiellement dans une requête que mon frère le lieutenant-colonel Michel et moi avons adressée, en 1845, au conseil d'Etat, lors de l'érection de la statue du général Cambronne à Nantes.

La première de ces déclarations émane de M. Magnan, lieutenant-colonel en retraite à Vernon (Eure), et se trouve dans une lettre adressée à M. le général baron Harlet:

« Mon général, au reçu de votre lettre, je m'empresse de vous mettre à même de répondre de suite à M^{me} la comtesse Michel; vous pouvez assurer à cette dame qu'étant en garnison à Lille (en 1821) où commandait alors le général Cambronne, je le complimentai sur les sublimes paroles qu'on disait qu'il avait prononcées sur le champ de bataille de Waterloo: il affirma ne les avoir jamais prononcées et entendues; que sûrement elles avaient été dites par un autre de ses camarades; qu'il voudrait le connaître pour lui faire rendre l'honneur qu'elles devaient lui mériter. »

La deuxième déclaration est une lettre de M. le préfet de la Loire-Inférieure:

« Le général, dont chacun connaît la simplicité anti-que et l'extrême modestie, s'est toujours défendu personnellement d'avoir prononcé ces paroles; disant, à la vérité, que c'était le cri de l'armée tout entière,

mais sans que jamais dans ses épanchements les plus intimes il ait proféré le nom du général Michel ou de tout autre. »

La troisième déclaration enfin est du général Bertrand, qui ne lui a pas donné la forme d'une lettre, mais l'a consignée sur une pierre détachée du tombeau de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Le général y a écrit: « A la comtesse Michel, veuve du général Michel, tué à Waterloo où il répondit aux sommations de l'ennemi par ces paroles sublimes: *La garde meurt et ne se rend pas!* BERTRAND. »

Veillez agréer, monsieur le rédacteur, etc.
Comte MICHEL,
Préfet de la Charente

Nous trouvons, en outre, dans la *Gironde*, journal de Bordeaux, la lettre suivante:

Bordeaux, le 11 juillet 1862.

Monsieur le rédacteur,
Cambronne a-t-il dit à Waterloo: « La garde meurt et ne se rend pas! ou bien a-t-il répondu aux sommations du général anglais par d'autres paroles moins poétiques, mais non moins sublimes, si l'on songe qu'elles ont été proférées en face de la mort? »

M. le comte Michel revendique pour son brave père, tué sur le champ de bataille, les paroles poétiques. Le

grenadier Deleau les attribue à Cambronne, et déclare les avoir entendu prononcer. C'est un point d'histoire à fixer; mais plus on essaie de l'éclaircir et plus la lumière semble foir, car il surgit de toutes parts des assertions contradictoires.

Dans cette situation, je crois qu'il est de mon devoir de rendre publique une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec l'illustre général Cambronne, dans son appartement, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Nantes, le 11 août 1859. J'avais remis à Cambronne une lettre d'un de ses braves frères d'armes, le général Ordener, qui habitait ou commandait alors à Angers. Il m'invita à déjeuner. Jeune alors et admirateur passionné des exploits militaires, Cambronne était pour moi un monument vivant. Le général avait l'abord un peu froid, mais quand la conversation s'engageait, il devenait bientôt chaleureux. Sa parole douce et pleine de bonhomie devenait un peu brusque quand il s'échauffait.

J'osai, dans le cours de la causerie, avec le profond respect qu'inspirait le sujet, amener la conversation sur Waterloo, sur la conduite de la garde, et je rappelai les héroïques paroles que son commandant avait jetées à la face de l'ennemi. Cambronne m'interrompit doucement: « Il ne faut pas, dit-il, que je vous laisse dans l'illusion. Ce n'est pas moi qui ai trouvé ces belles paroles: « *La garde meurt et ne se rend pas!* » Mais je les ai répétées à plusieurs reprises, et elles ont été proférées à plusieurs

dans cette léthargie qui la maîtrisait. Alors les ouvriers, croyant à une indisposition passagère, s'approchèrent d'elle pour lui donner quelques secours.

On l'appelle, on la secoue; mais quel est l'étonnement de tous en apercevant, sur sa poitrine, un gros crapaud qui s'était glissé à travers le fichu, entre la chemise et la peau, et qui ouvrait sa bouche hideuse et puante pour sucer le sein de la jeune fille. On s'empresse de la débarrasser de cet hôte étrange, de la réveiller et de la relever, car elle était sans volonté et sans énergie. On devine de quelle horreur et de quel effroi elle fut saisie en voyant à ses pieds ce sale et dégoûtant reptile.

Revenue à elle-même, la jeune ouvrière fut interrogée sur ce qu'elle avait éprouvé avant et pendant son sommeil. Elle répondit qu'en se couchant pour se reposer quelques instants, elle avait été immédiatement saisie par un besoin impérieux de dormir; que son sommeil avait eu quelque chose de doux et de profond qu'elle n'éprouvait pas d'habitude. Après cet événement, qui heureusement n'a pas eu de suites fâcheuses, la jeune fille était comme étourdie, dominée par une faiblesse extrême et par une profonde tristesse.

Mais quelle est la cause qui a pu amener ce sommeil léthargique, si subit et si profond?

Est-ce le contact de l'animal avec le corps de la jeune fille? Ne faut-il pas supposer plutôt que cette jeune fille, en se couchant sur la meule de foin où était déjà le crapaud, s'est trouvée subitement plongée dans une atmosphère empoisonnée par la respiration de l'animal, la panteur de son haleine et les mauvaises exhalaisons de son corps, car le corps du crapaud, si hideux déjà par lui-même, est tuberculeux et sale; il rend une liqueur laiteuse par les verrues de son dos, et d'après Valmont de Bomare, un de nos grands naturalistes, il exhale une mauvaise odeur.

D'un autre côté, s'il est vrai, ainsi que le rapporte le naturaliste, que la bave du crapaud est plus ou moins venimeuse, selon les saisons et les climats, et que, pour peu qu'on touche l'animal, il entre en colère et lance sur la personne qui l'inquiète une liqueur malfaisante, acre et virulente qui est contenue dans une bourse particulière de son corps, le crapaud, inquiété par la présence de l'ouvrière qui venait de se jeter auprès de lui, a pu l'inonder plus ou moins de cette liqueur empoisonnée ou la salir de sa bave.

Daubanton, notre célèbre naturaliste et anatomiste, nous apprend que la liqueur que lancent les crapauds fait lever des pustules sur la peau des chiens, et que prise à l'intérieur, elle leur cause des vomissements.

L'une et l'autre de ces hypothèses nous semblent expliquer très-bien ce sommeil léthargique de la jeune fille de Bandéan. — Il y a eu absorption de quelques gaz délétères et par suite empoisonnement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par décret impérial rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Duterne, adjoint au

repris par des centaines de voix autour de moi. Je voyais tomber mes hommes, le tas de cadavres s'élevait de minute en minute, mais pas un cœur ne faiblissait. On voulait mourir! Lors d'une nouvelle sommation de nous rendre, sur l'assurance que nous serions bien traités, ivre de colère, de rage, je répondis: « Allez donc vous faire f.... à la fin!... »

Telles furent les paroles textuelles que prononça devant moi l'héroïque général. Il me raconta ensuite divers autres épisodes de la soirée de Waterloo, me dit la prière qu'on avait éprouvée pour obliger Napoléon à se retirer; car lui aussi voulait se faire tuer!...

Rentré chez moi, j'écrivis cette conversation, que j'affirme être de la plus parfaite exactitude. Je l'ai souvent racontée, et j'ai connu des personnes auxquelles Cambronne avait parlé comme à moi. Il est presque impossible qu'il ne s'en trouve pas encore à Nantes. Or, nul ne supposera que le chef de la vieille garde ait pu déguiser la vérité.

Il reste donc acquis à l'histoire :

1° Que si Cambronne n'a pas trouvé, selon son expression, les paroles: « La garde meurt et ne se rend pas! » il les a répétées à plusieurs reprises, et avec lui toute la garde vivante encore, en réponse aux sommations de l'ennemi;

2° Qu'en réponse à de nouvelles sommations, Cambronne, fatigué, colère de cette pensée que l'ennemi

maire de Saumur, a été nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

C'est la juste récompense de 50 années de services gratuits pendant lesquelles M. Duterne a maintes fois quitté ses affaires ou sacrifié son repos pour remplir ses fonctions municipales. C'est assez dire quels droits il avait à la haute marque de distinction qu'il vient de recevoir.

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera, ce soir, sur la place de l'Hôtel de-Ville, les morceaux suivants :

- 1° Marche militaire;
- 2° O Madre;
- 3° Sérénade *Trovatore*;
- 4° *Guillaume-Tell* (chœur d'hommes);
- 5° *La Coureuse* (valse);
- 6° Retraite.

VILLE DE SAUMUR.

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 21 juin au 18 juillet 1862.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		PORCS.
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	
BOUCHERS.										
1	V ^e Godard ⁽¹⁾	» 1	» 2	» 1	» 14	» 23	» 20	» 28	»	»
2	Morisseau.	» 6	» 1	» 5	» 22	» 31	» 20	» 50	»	»
3	Touchet.	»	»	» 8	» 11	» 20	» 9	» 34	»	»
4	Poisson.	» 3	» 3	» 10	» 24	» 41	» 22	» 58	»	»
5	Groleau.	»	»	» 4	» 3	» 18	» 2	» 19	»	»
6	Lavier.	»	»	» 3	» 9	» 11	» 2	» 13	»	»
7	Corbineau.	»	»	» 11	» 18	» 38	» 13	» 61	»	»
8	Sechef.	1	2	» 3	» 14	» 22	» 21	» 38	»	»
9	Prouteau.	»	»	» 4	» 6	» 13	» 4	» 14	»	»
10	Girard.	»	»	» 4	» 5	» 15	» 2	» 21	»	»
11	Pallu.	»	»	» 1	» 3	» 6	» 2	» 25	»	»
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	» 9	» 9	»
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	» 1	» 2	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	» 5	» 8	»
4	Milsonneau.	»	»	»	»	»	»	» 7	» 7	»
5	Touchet.	»	»	»	»	»	»	» 4	» 3	»
6	Quantin.	»	»	»	»	»	»	» 3	» 8	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	» 5	» 7	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	» 9	» 12	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	» 6	» 6	»
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	» 2	» 7	»

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.
Pour chronique locale et faits divers: P. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, 22 juillet. — On mande des frontières polonaises: D'après des nouvelles authentiques,

persistait à supposer que la garde pouvait se rendre, lui jeta à la face d'autres paroles moins poétiques, mais non moins énergiques: « Allez donc vous faire f.... à la fin!... »

Cette réponse de Cambronne aux Anglais ne fut probablement pas la dernière, et Victor Hugo n'a peut-être pas tout-à-fait tort en lui en attribuant une autre. Veuillez agréer, etc. H. RÉNOUF.

Un autre habitant de Bordeaux confirme implicitement le témoignage de M. Renouf, en déclarant que cette version était connue de tous ceux qui approchaient Cambronne. Sa lettre mérite d'être citée.

Bordeaux, 11 juillet 1862.

Monsieur le rédacteur,

J'ai habité Nantes de 1837 à 1842. Cambronne vivait encore; c'est notre brave général Gemcau, son ami, qui, à son convoi conduisait le deuil, un au ou deux, je crois, avant mon départ de Nantes pour Paris.

Il faut vraiment n'avoir jamais connu, ni même vu alors Cambronne vivant, avec son grand habit bleu, à coupe carrée, à boutons de cuivre, accompagné très-bourgeoisement sa femme, à pied, dans les rues de Nantes, en tenant en laisse leur petit chien; il ne faut avoir jamais aperçu ou entretenu Cambronne dans son habitation campagnarde de Saint-Jacques ou dans son modeste salon à Nantes, pour croire un tel bonhomme

le gouvernement russe est sur la trace d'une vaste conspiration. Il en est résulté de nombreuses arrestations opérées la nuit dernière. Parmi les prévenus figurent des élèves des écoles préparatoires.

Turin, 22 juillet. — Le bruit s'est répandu aujourd'hui à la Bourse que Garibaldi était parti pour une destination inconnue; mais il est certain que l'ex-dictateur était ce matin à Palerme de retour de Trapani et de Marsalla. Les derniers avis portent aussi que Garibaldi est légèrement indisposé.

Marseille, 25 juillet. — Les lettres de Constantinople du 16 juillet disent que le 14 un nouvel incendie a encore consumé 800 maisons; on croit que la malveillance n'est pas étrangère à cet incendie. — Le sultan s'était porté sur le lieu du sinistre. — Il y a toujours dissentiment sur la question de savoir si le ministre d'Italie sera admis à participer aux conférences pour le règlement des questions qui ont trait à la Serbie et au Monténégro. Si la Porte refusait l'admission de l'Italie aux conférences, M. Caracciolo partirait sans remettre ses lettres de créance. L'Angleterre ainsi que la France insistent pour l'admission du ministre d'Italie et l'on croit généralement que les autres puissances y consentiront. — Havas.

TOUS LES JOURNAUX EN UN SEUL.

L'ÉCHO DE LA PRESSE

DE LA MARINE ET DU COMMERCE

Journal du soir, politique et quotidien.
Directeur politique :

M. le comte de Hamel.

Député au Corps Législatif.

L'Echo de la Presse est le plus grand et le plus complet des journaux. Ainsi que l'indique son titre, cette feuille nouvelle a pour but principal de résumer ou de reproduire, avec l'impartialité la plus absolue, les articles les plus remarquables publiés par les journaux de toute nuance, à Paris, dans les départements et à l'étranger. Le mouvement de l'opinion publique est ainsi photographié au jour le jour.

L'Echo de la Presse :

Départements, 15 fr. par trimestre, 54 fr. par année.

En outre, l'Echo de la Presse publie, une édition spéciale, la France maritime, consacrée au développement des questions maritimes, et dans laquelle se trouvent réunis les renseignements arrivés de tous les points du globe sur la marche, le fret et le chargement des navires. Cette édition, conçue sur le plan des grands journaux anglais et américains, comble un vide et répond à un besoin réel. Elle concentre, pour la première fois, à Paris, les renseignements épars jusqu'ici dans cent journaux de France et de l'étranger.

L'Echo de la Presse et de la France maritime :

Paris, 18 fr. par trimestre. — Départements 20 fr. par trimestre, 76 fr. par année.

Bureaux : place de la Bourse, 10. Paris.

capable d'une phrase aussi longue, aussi académique, aussi pompeuse et aussi peu en situation que celle qu'on lui prête. Je croyais vraiment cette fable abandonnée depuis longtemps, et cela d'autant plus que la discussion publique dans la presse a déjà eu lieu pour conclure à négation.

Vingt fois j'ai raconté, depuis vingt-cinq ans, à mes parents et amis de Paris et d'ailleurs, la version telle que la reproduit Victor Hugo. Il n'y a qu'elle de vraie, il n'y a qu'elle de conforme à tout ce que Cambronne racontait toujours à qui voulait l'entendre, se défendant d'avoir jamais pu prononcer une telle phrase de mélodrame sous les mille feux de l'ennemi.

Le salon de Cambronne, à Nantes, était certainement accessible à une foule de personnes de tous les âges et de toutes les conditions; le meilleur témoignage, vous le dites, est celui de Cambronne lui-même. J'ignore quelles raisons on peut avoir aujourd'hui de faire tant de bruit autour de l'assertion parfaitement isolée du grenadier Deleau; mais la moindre enquête, à Nantes même, ou ailleurs, parmi tous les gens dont je parle, me paraîtrait capable de bien mieux conclure, si tant il est vrai enfin qu'on ne veuille pas (je ne vois pourquoi) accepter tel quel le mot énergique et éloquent de Cambronne.

Veuillez agréer, etc. Eug. DUVAL,
9, rue du Palais-Galien.

(La fin au prochain numéro.)

L'illustration, qui est toujours le premier des journaux illustrés, vient d'offrir en prime à ses abonnés une splendide gravure : **les Noées de Cana**, d'après le tableau de Paul de Vérone. L'illustration vient de publier en même temps la cinquième livraison de **Paris nouveau illustré**, qui formera un volume du format de l'illustration, et qui est également envoyé gratui-

tement à tout abonné ancien ou nouveau. Ce journal, comme on voit, sait justifier de sa bonne renommée en ne reculant devant aucun sacrifice pour grossir le nombre déjà si considérable de ses souscripteurs.

Les abonnements se font dans nos bureaux, chez tous les libraires, et à son administration, rue Richelieu, 65, à Paris.

BOURSE DU 22 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 53
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 97 45

BOURSE DU 23 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 68 45
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 97 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Le 10 août 1862, à midi,

D'une MAISON et de morceaux de terre, à la Farouellerie, commune de Saint-Lambert-des-Lévées, appartenant à la mineure Laurentine Barbin.

Mises à prix :

1^{er} lot. La maison . . . 1,000 fr.
2^e lot. 10 ares 60 centiares de terre . . . 800
3^e lot. 26 ares de terre. 2,816
4^e lot. 25 ares de pré, au Montil. 950

CHEDEAU,

avoué poursuivant.

M. DUBAU-GIRARD fils,

De Saumur,

Préviend MM. les propriétaires qu'il a, comme l'an passé, un dépôt de SOUFRE pour la vigne. Le prix est de fr. 55 le sac de 100 kilos, rendu dans une gare quelconque du département. (564)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GATELLIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Isidore Gattellier, négociant à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'art. 504 du Code de commerce, à se présenter le lundi 28 courant, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal,
TH. BUSSON.

(565)

BEAUX FAISANS ARGENTÉS,

Gros et Petits,

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATÉRIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M^{me} Aubelle.

S'adresser à M^{me} AUBELLE. (528)

HOTEL D'ANJOU

ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration ; 2^o économie de moitié ; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce ; goût exquis ; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité ; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil ; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécula, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

COMPTOIR D'HORLOGERIE DE GENEVE.

ORIGINE ET QUALITÉ GARANTIES.

Horlogerie en tous genres.

Chronomètres à répétition, montres d'observations à quantième perpétuel, de précision, etc. livrés avec un certifié de l'Observatoire ; montres à secondes fixes ou indépendantes, à riches décorations avec ou sans peintures fines, portraits ou pierreries ; montres pour mariage, souvenirs, étrennes, etc.

Horlogerie courante et soignée.

Toutes ces montres sont établies ou finies à Genève, repassées en second, réglées, prêtes pour la poche.

Spécialité de boîtes, tabatières et nécessaires-musique de toutes dimensions.

Le Comptoir reprend toutes pièces ne satisfaisant pas l'acheteur.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. PICHAT, représentant du Comptoir, 15, rue des Potiers, à Saumur, dépositaire d'un nombreux assortiment de montres et boîtes à musique. (260)

THEATRE DU PORION BELGE

PROMENADE GÉOLOGIQUE

A 800 MÈTRES DE PROFONDEUR



Etude des mœurs et travaux des mineurs et des dangers auxquels ils sont exposés par les éboulements, inondations souterraines et explosions du feu grisou.

Prix d'entrée :

Premières, 50 c. — Secondes, 25.

Sur la Promenade, à Saumur.

CONTREFAÇONS

DU
VINAIGRE DE TOILETTE

JEAN-VINCENT BULLY

67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées :

REFUSER tout flacon où le nom de Jean-Vincent Bully serait précédé des mots *dit de*, ou autres semblables.

EXIGER : L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc. 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. francs par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,